

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

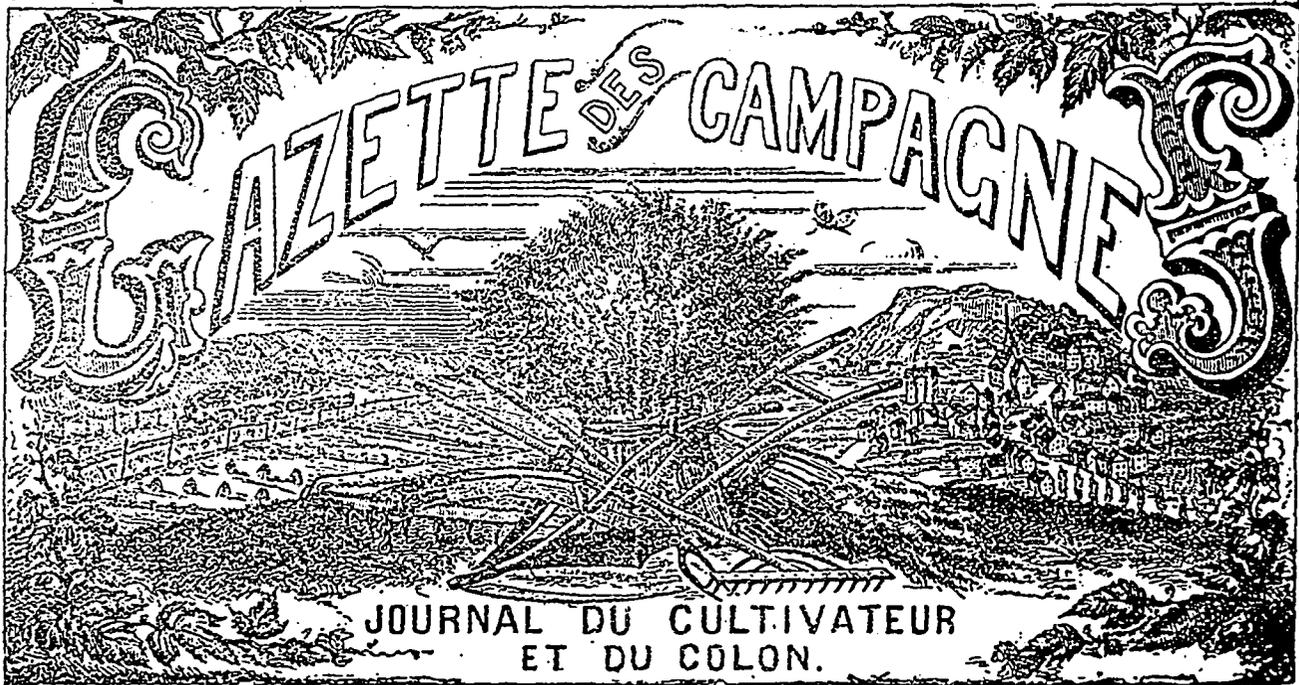
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT: \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDI.

SOMMAIRE

Causerie Agricole: Pépinière d'arbres fruitiers (Suite).—Pépinière d'arbres verts et résineux.
Revue de la Semaine: L'Université-Laval érigée canoniquement.
—Mandement de Mgr l'Archevêque de Québec, défendant la lecture du journal *Le Réveil*.
Sujets divers: Nouveau journal *La culture*.—Compte-rendu des Séances de la Convention Agricole Nationale, à Montréal.—Concours Agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—Utilité de l'enseignement agricole dans le pays.
Petite chronique: Vente de bestiaux en gros au Texas.
Recettes: Destruction des pucerons—Gâteau soufleté.

La Culture

Nous avons reçu, il y a quinze jours, le prospectus d'un nouveau journal agricole et littéraire, ayant pour titre: *La Culture*, qui sera publié tous les huit jours, au prix de \$1 par an, ou 75 centimes pour six mois. Son rédacteur-propriétaire est M. Théophile Bran, qui a fait une étude toute spéciale de l'agriculture en Belgique. Ce Monsieur, venu dans le pays depuis dix-huit mois, a employé ses loisirs à l'étude de notre sol, dans les environs de Montréal, en prévision de l'établissement d'un journal agricole dans le pays.

Ce journal, format de la *Gazette des Campagnes*, est illustré, et contiendra huit pages par numéro.

Cette feuille sous le rapport typographique fait certainement honneur au nouvel établissement de MM. Chapleau et fils, No. 10, rue St. Charles Borromée, à Montréal. M. Bran ne pouvait confier l'impression de son journal en de meilleures mains, car les ouvrages qui sortent de cet atelier peuvent assurément subir la comparaison avec ceux des principaux ateliers typographiques de Montréal.

Nous souhaitons à notre nouveau confrère succès dans la tâche ardue qu'il vient d'entreprendre, et qui le soumettra sans doute à de grands sacrifices et de profondes contrariétés.

CAUSERIE AGRICOLE

PÉPINIÈRE D'ARBRES FRUITIERS.

Quelques pépiniéristes ne mettent pas aussi promptement leur plant en place; à trois ans, ils le repiquent à un pied de distance, et l'y laissent deux autres années se fortifier avant de le vendre, ou de le planter définitivement: c'est le résultat des calculs fondés et sur la nature du plant et sur les chances de la vente, qui les guide dans ce cas.

On appelle *plate bandes de terre de bruyère* le lieu destiné à recevoir une plantation de ce genre. Les pépiniéristes sont obligés d'avoir de ces plates-bandes comme l'amateur, parce que beaucoup des espèces qui s'y plantent se multiplient plus rapidement de marcottes et de rejetons, que de grains, et qu'il y va de leur intérêt de produire le plus dans le moins de temps possible. Voici comment on la fait:

Sur la longueur septentrionale d'un mur de 8 à dix pieds de haut, quelquefois moins on fait une tranchée au plus de même largeur et d'une profondeur de 8, 10, 12 pouces de plus, selon l'espèce des plantes qu'on veut y planter, selon la nature plus ou moins légère du sol, enfin selon l'abondance de terre de bruyère qu'on a à sa disposition. Le fond de cette tranchée est ainsi couvert de quatre pouces de sable pur, et ensuite de terre de bruyère passée à la claie, jusqu'à 6 à 8 pouces au-dessus du sol.

Lorsqu'on n'a pas suffisamment de terre de bruyère, on peut la suppléer, dans le fond, par des feuilles pourries, stratifiées avec une terre végétale légère, ensuite on couvre le tout de quelques pouces de terre de bruyère: si on en a pas du tout de cette dernière, on la supplée par du sable dans lequel on mêle un quart ou un sixième de terre végétale légère.

Le sable pur que nous avons conseillé de mettre au fond de la fosse est destiné à empêcher les larves de hannetons et les lombrics qui à certaines époques s'enfoncent à une profondeur considérable dans le sol, de monter au printemps dans la plate bande; car ces animaux n'entrent pas volontiers dans le sable, où ils ne trouvent pas de moyens de subsistance. On éloigne par cela même les courtillères qui vivent de lombrics et qui ne se trouvent abondamment que dans les lieux où ils sont communs.

Une plate bande ainsi construite peut durer un grand nombre d'années sans être renouvelée entièrement; mais comme elle s'épuise et s'affaisse, il convient de la recouvrir, la charger tous les deux ou trois ans de quelques pouces de nouvelle terre. Jamais ou presque jamais il ne faut la fumer, le fumier étant nuisible à la plupart des plantes qui lui sont destinées.

C'est dans cette plate bande qu'on sème les graines des plantes délicates qui exigent de la fraîcheur et de l'ombre, qu'on repique leur plant, qu'on place enfin les plantes mêmes. Cependant, par économie, on fait les semis et les repiquages dans des plate-bandes particulières, où l'épaisseur de la terre de bruyère n'est que de 4 ou 6 pouces au plus.

En général tout arbre, tout arbuste, toute plante vivace ou annuelle, croît beaucoup mieux dans la terre de bruyère, lorsqu'elle est tenue par des arrosements dans un état constant de fraîcheur, parce que ses racines y pénètrent plus facilement, et y trouvent plus d'humus à l'état soluble; cependant la nécessité d'économiser fait qu'on ne place guère dans les plates bandes en question que les arbres, arbustes et plantes à qui cette terre est indispensable.

La distance qu'il convient de donner aux arbustes dans les plates-bandes de terre de bruyère dépend de leur grandeur et de l'objet qu'on se propose. Ceux qui doivent s'y développer pour l'ornement, seront plus écartés que ceux attendant un acquéreur, que ceux qui sont destinés à servir à la reproduction par le moyen de marcottes. Comme presque toutes aiment à avoir le pied ombragé, on peut les rapprocher jusqu'à un certain point. Cependant, nous devons dire que, surtout dans les pépinières marchandes, ils le sont trop pour la facilité de la levée des rejets, du couchage des marcottes, etc.

Deux ou trois binages pendant l'été, un labour à l'automne, et des arrosements pendant les chaleurs et dans les longues sécheresses, sont indispensables à une plate bande de bruyère. C'est lors du labour d'automne qu'on fait la plupart des opérations du jardinage qu'elles exigent, telles que fabrications des marcottes, enlèvement des jets, suppression des branches mortes, etc. Cependant toute l'année un amateur ou un pépiniériste y trouve à travailler.

Pour assurer la germination des graines des arbres et arbustes venant des pays chauds, il est indispensable de les semer sur couche avec ou sans châssis.

Lorsqu'on le plant a acquis une certaine force, il est repiqué, soit en pots, soit en pleine terre, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à une grandeur suffisante pour être mis en place. Lorsqu'il est fait en pleine terre, il se conduit positivement comme nous l'avons déjà dit. Lorsqu'il est dans des pots, il demande des précautions particulières.

On doit choisir, pour exécuter cette opération, un temps ouvert, mouiller légèrement la terre, diviser la motte avec un couteau ou à la main, planter chaque pied de plant dans un nouveau pot à moitié rempli de terre, en achevant de la remplir; arroser légèrement d'abord, ensuite copieusement et le déposer dans un lieu abrité du soleil et même du

hâle.

Comme toute plante resserrée dans un pot consomme rapidement la portion nutritive de la petite quantité de terre qui la remplit, il faut lui donner, autant que possible, de la nouvelle terre tous les ans, et en varier la composition selon la nature et l'âge de la plante. Tantôt on renouvelle la terre tout entière, tantôt la moitié, le quart seulement.

Il est peu d'arbres de cette division qui soient susceptibles de reprendre de bouture; mais la majeure partie se multiplie de marcottes et de rejets.

Faire trop de marcottes à un arbre faible est fort dangereux, parce que la sève, contrariée dans sa marche, suspend son mouvement d'ascension. Il n'est pas rare de voir des pépiniéristes avides perdre, par ce moyen, des sujets précieux sur lesquels ils fondaient les plus brillantes espérances.

Ceux des arbres et arbustes de la cinquième division qui appartiennent aux parties méridionales de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, et qui par conséquent craignent les gelées, demandent des soins particuliers aux approches de l'hiver et au commencement du printemps. Ainsi il faut les couvrir avec de la fougère, des feuilles sèches ou de la paille, quelquefois avec des châssis, des caisses, etc.

Les bénéfices que procurent aux pépiniéristes les arbres et arbustes de la sixième division compensent le peu d'avantages qu'ils retirent de ceux de celle-ci.

PÉPINIÈRE D'ARBRES VERTS ET RÉSINEUX.

Les graines des arbres verts mûrissent les uns à la fin de l'été, comme les sapinets; les autres en automne, comme le pin; d'autres en hiver, comme le sapin. Elles sont du nombre de ceux qui peuvent se garder pendant plusieurs années sans perdre leur faculté germinative. C'est en les exposant au soleil, sur des toiles, qu'on détérmine les cônes qui les renferment à les laisser tomber. On les sème au printemps, dans une terre bien préparée et on les recouvre de quelques lignes de terre de bruyère. De légers arrosements pendant les chaleurs de l'été sont fort utiles, soit à leur germination, soit à la végétation du plant qui en provient; mais il ne doit pas être prodigués. La plupart des graines des arbres verts lèvent la première année de leur mise en terre.

Il est des pépiniéristes qui lèvent leur plant dès qu'il a un ou deux pouces de haut, pour le repiquer dans un autre endroit, en l'espérant de deux ou trois pouces. Cette pratique, qu'on croit devoir empêcher ce plant de se fondre, peut être adoptée pour les espèces rares; mais est elle trop minutieuse pour être généralement conseillée. Le plus grand nombre le repiquent qu'au printemps de l'année suivante, en espérant ce plant de 6 à 8 pouces.

On donne deux ou trois binages par an au plant repiqué, et même quelques arrosements pendant les chaleurs de l'été, si la sécheresse naturelle du sol le rend nécessaire.

Au bout de deux ans, il est encore changé de place; mais alors il a acquis assez de force pour être planté au soleil, et dans toutes sortes de terres, 2 à 3 pieds sont la distance qu'il faut alors lui donner.

Rarement la transplantation des arbres verts réussit quand elle est faite à une autre époque que celle où la sève entre en mouvement, c'est-à-dire au printemps ou à la fin de l'été, à moins qu'on ne les enlève avec la motte. Plus que celle d'aucune espèce d'arbre, elle a besoin d'être faite avec précaution. Une seule maîtresse-racine cassée, ou le chevelu mis en terre dans une position forcée, suffit pour empêcher la reprise du pied le plus vigoureux.

Ces racines craignent le hâle au point que moins d'une heure d'exposition à un air sec les frappe inévitablement de mort. Aussi, quand on désire transporter au loin du plant, faut-il avoir soin de se pourvoir de pots ou de paniers dans lesquels on puisse les mettre avec leur motte, ou lorsque cette motte s'est brisée, plonger à diverses reprises leurs racines dans une boue faite avec une partie de terre franche, deux de boue de vache et une d'eau. Non seulement il faut éviter de leur couper des racines, mais même des branches; car, à quelque époque de leur vie que ce soit la serpette ne les touche pas impunément. Ils veulent rester indépendants; et certes quand on compare leurs belles tiges, leurs élégantes têtes à celles des autres arbres soumis à la taille, on ne peut qu'applaudir à leur résistance.

On ne sort les arbres verts du local de leur troisième transplantation qu'à l'époque où ils quittent la pépinière. L'âge le plus favorable pour les mettre définitivement en place est quatre, cinq et six ans; cependant, quand le lieu qui leur est destiné est garanti, il est plus sûr de les planter à deux ou trois ans. Un pin de plus de cinq ans réussit rarement à la transplantation, à moins de précautions trop coûteuses pour être conseillées.

Beaucoup de pépiniéristes, à raison de cette difficulté de faire reprendre les arbres verts d'un certain âge, se déterminent à les repiquer toujours dans des pots qu'ils enterrent, au moyen de quoi ils peuvent les livrer à toutes les époques de l'année. Il n'est pas nécessaire que le pot soit très-grand, parce que les racines savent en sortir pour aller chercher leur nourriture en pleine terre, et que celles qui restent dans le pot suffisent pour assurer sa reprise.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'Université-Laval à laquelle sont agrégés tous les séminaires et collèges de la Province Ecclésiastique de Québec, vient d'être érigée canoniquement, au vertu d'une Bulle que Sa Sainteté Pie IX vient d'adresser à cette importante et célèbre institution. Cette Bulle, ainsi qu'un remarquable mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec ont été lus dans toutes les églises paroissiales et communautés religieuses.

Tous les catholiques devront se réjouir de cet honneur insigné accordé à la plus haute institution de notre pays, par notre vénérable Pontife Pie IX. L'Université-Laval sera désormais sous le contrôle immédiat de Rome, privilège qui n'a été accordé à cette institution qu'après une épreuve de 24 années.

Suivant le désir et l'invitation de l'autorité religieuse nous devons nous unir autour de l'Université Laval, et la considérer comme un rempart puissant pour protéger notre foi et notre nationalité. L'Université-Laval, reconnue université catholique par Rome, doit être considérée comme telle par tous les catholiques. *Là où est Pierre, là est l'Église!*

" Nous exhortons, dit Notre Saint Père le Pape Pie IX, fortement les Evêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université-Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa saine doctrine et de l'intégrité de sa foi; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Evêques de la Puissance du Canada, de faire leur possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourront y faire

leur cour d'études; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences; pensionnat élevé aux prix de si grande et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux mêmes, à l'exemple de leurs devanciers... "

— Nous publions aujourd'hui le mandement de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, défendant la lecture d'un journal publié depuis quelque temps à St. Roch de Québec, et qui a nom : *Le Réveil*.

Heureusement pour nos cultivateurs, ce journal anti-catholique n'a pu encore se faire accepter dans nos campagnes; nous n'en avons pas vu un seul numéro ici. Les journaux informant qu'à l'avenir l'expression s'en fera à l'atelier du *Witness*, à Montréal. La lecture de ce mandement devra nécessairement nous mettre en garde contre la propagande qui pourrait être faite, dans nos localités, en faveur de cette feuille jugée dangereuse par l'autorité religieuse.

Monsieur le curé,

Depuis quelques semaines, il se public, à Québec, un journal hebdomadaire intitulé : *Le Réveil*. Je crois devoir prémunir les fidèles contre les doctrines de cette feuille, que l'on assure être soutenu par des protestants et par des hommes qui se disent encore catholiques, mais qui dans la réalité sont tout à fait en dehors de l'Eglise.

Le programme de ce journal porte *exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses*. C'est déjà, dans un homme qui se dit catholique, une espèce d'apostasie; car la nature même des questions politiques, sociales, éducatives, etc., que l'on veut traiter, appelle nécessairement l'idée religieuse; cette *exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses* indique donc par elle-même une tendance anti-religieuse.

Mais plutôt à Dieu que cet article du programme eût été suivi à la lettre! on n'a guère parlé d'autre chose que de matières religieuses, ou de questions qui touchent aux matières religieuses. Les colonnes du *Réveil* sont remplies d'injures grossières à l'adresse des évêques, des curés, du clergé en général dont les enseignements ne conviennent pas aux opinions de l'éditeur, ou qui se permettent de blâmer et de condamner ce journal; la discussion est remplacée par un langage inqualifiable.

En revanche, on a des éloges sympathiques pour des hommes d'état, pour des poètes, pour des romanciers, pour des orateurs, dont la doctrine et la morale sont condamnées par l'Eglise catholique.

A propos d'éducation, il y a des plaidoyers interminables en faveur de ces écoles qu'on a si justement appelées *athées, sans Dieu*, parce qu'on exclud rigoureusement de l'enseignement qui s'y donne, *tout ce qui touche aux matières religieuses*. Au contraire cette feuille, à laquelle cette exclusion est si chère, ces écoles *athées* seront le remède à tous les maux et même à la mondanité!

La divine vertu de la charité, dont l'aumône est une des manifestations les plus touchantes, ne trouve pas grâce aux yeux de l'éditeur du *Réveil*. Au lieu de fonder des hôpitaux et des refuges pour les vieillards, pour les infirmes, pour les orphelins abandonnés, au lieu de donner du pain à

ceux qui meurent de faim, il voudrait fonder des écoles athées, des écoles d'où le nom de Dieu serait banni! Alors plus de maladies et d'infirmités.

Par une amère dérision, on laisse aux parents chrétiens la liberté de fonder et de soutenir des écoles où le religion ait la part à laquelle elle a droit; mais on ne songe même pas à faire rendre à ces parents la part des taxes qu'ils ont payées pour les écoles athées! Tant il est vrai qu'il n'y a pas de pires ennemis de la liberté que ceux qui se vantent d'en être les partisans absolus!

Mais voici qui couronne dignement les erreurs déjà signalées: *Le Réveil* reproduit sans protestation, sans explication, un article étranger, dans lequel l'auteur enseigne tout orûment que l'homme n'est qu'un singe perfectionné! *C'est ainsi qu'on outrage du même coup la nature, la dignité humaine et la foi chrétienne.*

Dans le dernier numéro (No. 14), on reproduit le discours d'un homme d'état Espagnol qui disait: "je ne suis ni catholique, ni protestant, mais religieux."

Cette parole impie aux yeux d'un catholique, *Le Réveil* l'adopte implicitement en faisant l'éloge de l'orateur. *Le Réveil* va encore plus loin, car si l'on en croit son programme, il n'est pas même religieux. Quelquefois l'éditeur se dit catholique, pour jeter la poudre aux yeux, avant de lancer ses tirades anti catholiques; mais dans son cœur il sait bien ce qu'il est ou plutôt ce qu'il n'est pas. Il n'oserait se dire protestant, car une apostasie formelle unirait à ses desseins anti catholiques; il prétend bannir de ses écrits, comme l'a fait son cœur, *tout ce qui touche aux matières religieuses*, mais la bouche parle de l'abondance du cœur et, conduite par ses instincts anti-religieux, sa plume ne peut se défendre d'attaquer tout ce qu'un catholique aime et respecte.

Il y aurait bien d'autres reproches graves à faire à cette publication, mais ce qui précède suffira pour faire comprendre aux catholiques ce qu'ils doivent penser. Laissons maintenant parler les Pères du quatrième concile de Québec, dans leur mandement du 14 mai 1868:

"Fuyez surtout ces journaux impies, obscènes et quelquefois l'un et l'autre, qui semblent vomis de l'enfer pour blasphémer contre le Seigneur et contre son Christ, (Ps. II, 2) et pour anéantir tout sentiment de pudeur et de saine raison.

"Ici, Nos Très-Chers Frères, nous voudrions pouvoir dire que cet épouvantable danger n'est pas imminent, que c'est seulement un mal éloigné. Mais hélas! vous n'ignorez pas qu'il se publie dans cette province, quelques feuilles dont la lecture est un poison mortel.

"Nous ne parlons pas de certaines publications protestantes qui dévergent l'injure et la calomnie sur l'Eglise de Jésus-Christ, défigurent ses dogmes, pour se livrer au ridicule, inventent de prétendues conversations au Protostatisme et font sonner bien haut les efforts de sociétés dont le but avoué est de détruire la foi de nos bons catholiques. Ces feuilles portent dans leur titre même et dans la franchise de leurs attaques, le contre-poison de leur pernicieuse doctrine.

"Les mauvais journaux que nous voulons vous signaler plus expressément, sont ceux dont les éditeurs et les collaborateurs ont appris sur les genoux d'une mère chrétienne et sur les bancs d'une école catholique, les dogmes et les préceptes de la Sainte Eglise, et maintenant sont en révolte contre elle. Chaque jour, les colonnes de ces journaux sont souillées par des insultes à l'Eglise, à Son Chef, à ses ministres, à ses sacrements, à ses dogmes, à ses pratiques

les plus autorisées. Ces hommes ennemis de la vraie foi, et oublieux de leur propre salut, insinuent continuellement dans leurs écrits l'indifférentisme, c'est à-dire un système qui s'accorde des croyances religieuses les plus contradictoires, et prétend ouvrir le port du saint éternel aux sectateurs de toutes les religions qu'elles soient. Ils louent facilement tout ce qui se fait en dehors de l'Eglise catholique, ou même contre elle. Ils répètent avec complaisance les calomnies de l'hérésie et de l'incrédulité et trop souvent ils en inventent eux-mêmes.

"Ils se font les échos de toutes les accusations mensongères portées contre le clergé catholique; mais ils n'accueillent pas, ou dénaturent, les défenses des accusés. Le silence affecté que ces hommes gardent dans bien des circonstances où un enfant de l'Eglise ne peut se taire, trahit encore la tendance anti religieuse des feuilles qu'ils publient.

"Les voilà, ces hommes qui se disent encore catholiques, et qui dans leur hypocrisie perversité, osent dire qu'on tout cela ils ne cherchent qu'à éloigner du sanctuaire les abus qui en ternissent l'éclat, et à empêcher la liberté d'être égarée par le sacerdoce!

"Reste à conclure qu'aucun catholique ne peut, sans pécher grièvement, avoir la propriété de tels journaux, ni les rédiger, ni les publier, ni s'en faire le collaborateur, ni contribuer à les répandre.

"Nous ajoutons sans hésitation, que tout véritable patriote devrait s'en interdire la lecture. Car à part de l'impunité de ces journaux, que doit on penser de ces hommes qui ne cessent de prodiguer leur admiration à des institutions politiques étrangères et ne manifestent que du dégoût et du mépris pour celle de la patrie.

"Quel serait le résultat final de ces désolantes et dangereuses doctrines, si elles venaient à prévaloir parmi nous? L'expérience de tous les temps et surtout celle des cent dernières années, nous apprend que, la religion une fois détruite dans un peuple, il n'y a plus pour ce peuple ni repos, ni stabilité. Les liens de la charité chrétienne une fois dissous, l'anarchie suit de près le mépris de toute autorité, et la révolution, avec ses horreurs, vient accomplir à la lettre cette terrible prophétie: *Le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre, parce qu'il n'y a plus de vérité parmi les hommes, plus de miséricorde, plus de connaissance de Dieu. Les outrages, le mensonge, le larcin, l'adultère, s'y sont répandus comme un déluge et le meurtre suit de près le meurtre. C'est pourquoi la terre sera désolée, et ses habitants seront dans la langueur.* (Osée, IV 1). *Où la terre sera dans le deuil et elle périra; parce qu'elle est infectée par ceux qui violent les lois, anéantissent tous les droits, et rompent l'alliance que Dieu avait faite avec les hommes.* (Isaïe, XXIV. 5).

"Grâce à Dieu, le plus grand nombre de nos journaux, par leurs principes religieux et sociaux, tendent à la conservation de l'ordre dans la société civile, des bonnes mœurs dans la famille et de la religion dans tous les cœurs. On y trouve tout ce qu'il est important de connaître sur les affaires publiques, et les événements qui se passent dans le monde. Il ne peut y avoir aucune raison quelconque d'encourager par les souscriptions les journaux détestables que nous vous signalons."

Si vous avez connaissance, M. le curé, que le susdit journal soit lu dans la paroisse, vous lirez en chaire la présente circulaire pour prémunir vos paroissiens contre les doctrines de ce journal et pour leur en interdire la lecture.

Agréz, Monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Convention Agricole

Les amis dévoués de l'agriculture apprendront sans doute avec un indicible plaisir le succès que vient d'obtenir la Convention Agricole Nationale, à Montréal. Ce qui nous fait augurer un plein succès pour l'avenir prospère de cette grande union agricole, c'est l'adhésion pleine et entière qu'elle vient d'obtenir de tous les véritables amis de l'agriculture, à quelque parti qu'ils appartiennent. Tous, les membres du clergé, nos députés à la Chambre Fédérale et à la Chambre Provinciale, les membres du Conseil d'Agriculture, plusieurs de nos savants agronomes, la presse enfin, se sont empressés d'apporter leur appui pour aider à l'organisation de cette nouvelle institution. Les deux séances employées à établir les bases de cette organisation agricole ont été longues et bien utilisées. Ce qui restait encore à faire eut exigé plusieurs autres séances; mais nous avons confiance que le Comité exécutif qui a entrepris les travaux de l'inauguration si bien réussie, se mettra immédiatement à l'œuvre afin d'établir d'une manière claire et précise la marche qu'aura à suivre tous ceux qui se sont agrégés à cette association patriotique.

Nous regrettons que nous n'ayons pas eu une troisième séance. Il est facile de comprendre qu'il est impossible pour la plupart des cultivateurs qui se sont rendus à Montréal pour la Convention, d'exiger de leur part un plus long séjour à Montréal, surtout dans un temps où ils sont appelés à faire leur récolte; c'est été trop leur demander.

Par cela même, nous avons été privés d'entendre plusieurs dissertations sur l'enseignement agricole de la part d'hommes pratiques et qui en ont fait le sujet d'études spéciales. M. Théophile Bran, notre confère, propriétaire d'un nouveau journal *La Culture*, avait préparé un magnifique travail pour la circonstance, que nous aurons occasion de lire dans son journal.

Il n'y a pas de doute que les Cercles Agricoles doivent d'abord faire des efforts inouïs, afin de propager l'enseignement agricole dans nos campagnes; ce n'est que par ce moyen que nous parviendrons à obtenir des milliers au moyen de l'amélioration de l'agriculture. C'est en donnant aux enfants de nos campagnes un enseignement agricole que les Cercles agricoles auront un auditoire avec l'intelligence nécessaire pour profiter des lectures qui s'y feront et les mettre à profit; un auditoire de jeunes cultivateurs disposés à abandonner des idées de routine; un auditoire préparé d'avance à comprendre l'avantage des améliorations agricoles.

Nous l'avons souvent répété, la dépopulation des campagnes, l'éloignement de la jeunesse pour la culture, et, par suite, le manque de bras pour l'agriculture, nous devons aussi ajouter le manque d'intelligence pour ces travaux, sont incontestablement amenés par le défaut d'instruction spéciale à l'agriculture.

Pour remédier avec certitude à ce fâcheux inconvénient de la dépopulation des campagnes, il est nécessaire de donner aux enfants, dès leur bas âge, avec les éléments de lecture et d'écriture, l'habitude du travail et les premières notions d'agriculture; faites-leur comprendre la différence entre la bonne et intelligente culture et la culture de routine et de l'ignorance; faites-leur apercevoir les avantages matériels qu'ils peuvent espérer et qu'ils réalisent indubitablement par leurs paisibles occupations et leurs travaux rémunérateurs, sans les risques qu'ils ont à courir par les déceptions et les chômages qui les attendent dans les villes.

Les jeunes gens ainsi préparés s'empresseront, avec la certitude de mettre leurs connaissances à profit dans leur intérêt, de faire leur propre expérience de leur force et de leur mérite; ils voudront par amour-propre faire preuve de leur savoir et augmenter, par leurs travaux et leur valeur personnelle, les produits de leurs propriétés particulières, et de là, bien-nisé et profit pour tous et pour chacun.

Que l'instruction agricole, ainsi que son application et la pratique aux travaux, aux progrès agricoles, trouvent dans chaque Cercle agricole des propagateurs zélés et dévoués; par là nous aurons l'assurance que pour l'avenir nous compterons dans nos Cercles agricoles une foule de jeunes gens qui se feront un honneur et un devoir de s'entourer sous leur bannière.

N'étant pas présent à la première séance de la Convention Agricole, nous en empruntons le compte-rendu suivant, au

Franc-Parleur :

PREMIÈRE SÉANCE.

Mardi, 12 septembre, près de 300 personnes se réunissaient au cabinet de Lecture paroissial à Montréal, pour assister à l'ouverture de la Convention.

La salle avait été richement décorée et le motto de l'Union *Dieu et Patrie*, apparaissait sur le fond de magnifiques drapeaux, français et anglais. Sur l'estrade, le comité seul avait pris place, les délégués occupaient la gauche du président et la droite avait été réservée pour les invités; parmi lesquels on remarquait Messire Godin, de l'École-Normale Jacques-Cartier; Hons. Ls. Archambault, Beaudry, F. X. A. Trudel, J. J. Ross; les députés au parlement fédéral et local: MM. L. A. Jetté, Alph. Desjardins, Mousseau, Dupont, Benoit, Globensky, Hurteau; Tassé, E. Bernard, Ls. Brousseau, C. Dion, C. Thibault, Marsan, Schmouth, Archambault, et un grand nombre d'autres invités dont on n'a pu se procurer les noms. Plusieurs membres du Conseil d'Agriculture ont bien voulu honorer la Convention de leur présence.

Avant l'ouverture de la convention le magnifique corps de musique de Longueuil fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Fils de cultivateurs, ces jeunes messieurs ont bien voulu réhausser l'éclat de la Convention en prêtant avec beaucoup de bienveillance, leur gracieux concours. Leurs costumes ont été le plus riche, croyons-nous qui existe ici. M. Normand en est le conducteur et M. David le professeur.

M. l'abbé Provancher adressa la parole et fit voir que la convention et les cercles agricoles avaient pour but l'avancement de l'agriculture dans le pays.

M. Lévesque, président, développa longuement l'avantage des cercles agricoles. Son discours fut des plus heureux et malgré la délicatesse des sujets dont il avait à parler, il le fit avec ce tact qui caractérise toujours le vrai gentilhomme. Après la lecture du programme de l'Union par le secrétaire M. Chicoyne, M. Barnard adressa la parole: Comme d'habitude il fut pratique et envisagea la Convention à son véritable point de vue.

Cette première séance de la convention a été un succès. Espérons que celles de mercredi et de jeudi en donneront un plus grand, qui retournera à l'avantage de notre Province.

L'encouragement que la convention a reçu du public de Montréal et des cultivateurs, fait augurer que l'avenir sera prospère. Tous les cercles agricoles qui se formeront, non pas pour une année, deviendront avec le temps autant d'institutions dont l'existence assurera notre avenir en agriculture.

Voici la liste des membres présents à la Convention mardi soir:

MM. Ls. Lévesque,	membre du Comité-Exécutif.
" A. C. P. R. Landry,	" "
" L. H. Massue,	" "
" J. A. Chicoyne,	" "
" Ant. Casavant,	" "

Monsieur Gouin, délégué du Cercle Agricole de la Baie du Febvre;

Ovide Frenetto, du Cercle Agricole de St Edouard de Lotbinière;

Nazaire Préfontaine, du Cercle de St. Basile;

J. B. Lecours, du Cercle de St. Laurent;

Ol. Beaudry, du Cercle de St. Alexis;

L. L. Roy, du Cercle de l'Acadie;

A. Colette, du Cercle de St. Simon.

M. G. Blain, du Cercle de St. Michel Archange;

A. L. Williams, du Cercle de Longueuil;

J. O. Dion, du Cercle de Chambly;

Et Gobeille, du Cercle de La Patrie;

T. Lachance, du Cercle de N. D. des Bois;

Cyrille Judoin, du Cercle de St. Bruno;

P. Vary, du Cercle de St. Marc;

H. Cornellier, du Cercle de Joliette;

J. B. Benoit, du Cercle de St. Hubert;

J. D. Schmouth, du Cercle de Ste. Anne de la Poatière;

B. Papin, du Cercle de l'Assomption;

J. H. Morin, du Cercle de Piopolis;

M. A. Kérouack, du Cercle de St. Hyacinthe;

Autoine Gagnon, du Cercle de St. Dominique;
 Ange Guibault, du Cercle de Ste. Elizabeth;
 Es. Pellan, du Cercle de Berthier;
 F. Vanasse, du Cercle de St. Guillaume.

DEUXIEME SÉANCE.

La rapport qui nous avait été fait de la première séance de la Convention, par un ami, nous faisait espérer que nous devions assister à une séance toute aussi intéressante que la première; aussi n'avons-nous pas été trompé dans notre attente.

Sur les huit heures, plus de trois cents cultivateurs, y compris les délégués à la convention, ainsi que MM. Benoit, Gaudet, Archambault et Marsan, Membres du Conseil d'Agriculture, M. Barvard, agent de Colonisation, s'étaient rendus à cette deuxième séance. La presse avait ses représentants.

M. Ls. Lévesque présidait la séance, ayant à ses côtés M. l'abbé Provancher, chapelain de la Convention.

Le Comité qui avait été nommé la veille pour faire rapport sur la Convention qui doit régir l'association, donna lecture de ce rapport, par son secrétaire M. A. R. Landry.

Voici ce rapport tel que présenté :

Rapport du Comité nommé le 12 septembre 1876 par la Convention Agricole Nationale, pour préparer la Constitution de l'Union Nationale Agricole.

Monsieur le Président,

Messieurs les délégués,

Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est assemblé le soir même de sa formation pour étudier de suite le projet de constitution qui lui avait été soumis.

Pour procéder avec plus de régularité il a commencé à se constituer lui-même en élisant sur motion de M. Chicoyne, secondé par M. Casavant, M. Roy pour président et M. Landry son secrétaire-rapporteur.

En adoptant la devise " Dieu et Patrie " comme celle de l'Union Agricole Nationale, Votre Comité a ajouté au projet de constitution le paragraphe suivant :

" 2^e: Cette devise avec l'emblème de l'Union doit être portée par tous les membres. "

" Votre comité a cru et avec raison, il ose au moins l'espérer, que puisque l'un des buts de l'Union était de favoriser parmi les cultivateurs la bonne entente et la véritable fraternité, il était convenable, nécessaire même, que tous membres de l'Union pussent se reconnaître à un signe, porté avec distinction et orgueil, par tous ceux qui veulent s'unir dans un effort commun pour le bien de leur pays et de la classe à laquelle ils se font une gloire d'appartenir.

" Cette devise qui domine aujourd'hui le berceau de notre association naissante sera aussi le signe du ralliement de ses membres; cet emblème que nous mettons en tête de notre constitution, nous le porterons aussi extérieurement, et par lui, en quel qu'endroit qu'ils se rencontrent deux membres de l'Union pourront toujours se connaître, se saluer en frères et savoir qu'ils sont tous deux enfants de l'Union, de la bonne entente et de la véritable fraternité.

" Votre comité a pris en considération cette partie du projet de constitution qui avait trait à l'admissibilité des prêtres et des instituteurs comme membres de l'Union en raison de leur caractère social. Il est plus que convenable que le clergé domine toutes les questions matérielles, souvent difficiles, quelquefois verbales, qui accompagnent la discussion de la réception d'un nouveau membre, surtout lorsque celui-ci réclame pour sa qualification un caractère qui ne doit pas être soumis à la décision d'un tribunal inférieur.

Considérant les graves inconvénients qui pourraient résulter d'une telle discussion et la possibilité d'une décision qui pourrait entraîner avec elle la mort même de notre association, votre comité a cru de son devoir d'y soustraire la nomination du prêtre en tant qu'elle détonne de son caractère sacerdotal.

" Pour conserver la bonne entente entre tous les membres de l'Union et leur enlever même toute occasion quelconque d'une division si contraire à la véritable fraternité qui doit les unir, votre comité recommande spécialement que dans chaque cer-

cle agricole, l'élection des officiers se fasse au scrutin secret. Avec ce mode d'opérer chacun pourra voter pour le candidat de son choix et le cercle aura l'incalculable avantage de conserver dans son sein une tranquillité qu'il ne connaîtrait peut-être pas si une division ostensible, prétentieuse quelquefois, faisait connaître à plusieurs des noms et des faits qui ne peuvent qu'alimenter la critique et fomenter des dissensions désastreuses.

" L'observation que nous venons de faire s'applique également à la réception d'un nouveau membre dans le sein d'un cercle déjà organisé; cette réception doit toujours être le sujet d'une motion, laquelle est votée au scrutin.

Votre comité, après notre discussion, propose que les élections des membres du comité exécutif aient lieu annuellement et non tous les trois ans comme le comportait le projet de constitution. Les avantages réels, et vraiment précieux que présente une élection annuelle, en assurant toujours à l'Union un choix d'officiers capables, actifs, désireux d'accomplir leurs devoirs et de faire progresser l'œuvre de leur prédilection, compense avantageusement les inconvénients qui peuvent découler d'un changement trop fréquent dans le personnel de l'administration. D'ailleurs l'élection étant annuelle il n'en résulte pas nécessairement qu'il doive y avoir changement annuel; le comité en proposant que les membres sortant de charge puissent toujours être réélus a tourné la seule difficulté et rejeté au loin l'unique objection sérieuse qu'il soit possible d'invoquer.

Votre comité espère que ces quelques suggestions seront bien accueillies de la Convention Agricole et qu'elles pourront quelque peu aider au bon fonctionnement de notre Union.

Dieu et Patrie.

L. L. ROY, Président du Comité.

A. R. LANDRY,

Secrétaire-Rapporteur du Comité.

Montréal, 13 septembre 1876.

Peu de changements ont été faits à la constitution.

Sur les sages suggestions qui avaient été faites par M. A. E. Barnard, à la séance précédente, MM. les curés des paroisses pourront devenir officiers des Cercles locaux, et le seront en qualité de présidents honoraires.

Après la discussion à laquelle prirent part MM. Benoit, Blain, Chycoine, Cornélius, Dion, Kérouack, Landry, l'abbé Provancher et Schmouth, eut lieu l'élection des officiers qui donna le résultat suivant : Président, M. L. Lévesque, de d'Aillebont, membre du Conseil d'agriculture et président de la Société de Reboisement; Vices Président, M. A. R. Landry, membre du Conseil d'agriculture, de Montmagny; M. J. A. Chicoyne, de La Patrie, Agent de Repatriement; Trésorier, M. H. Cornélius, de Joliette; Censeur, M. L. L. Roy, de l'Acadie.

Des mémoires étant l'expression des sentiments des divers cercles agricoles, furent lus par les délégués, MM. G. Blain, de St. Michel Archange; O. Frenette, de St. Edouard de Lotbinière; Moïse Gouin, de la Baie du Febvre; H. Morin, de Piopolis; P. B. Benoit, de St. Hubert; L. L. Roi, de l'Acadie.

Nous regrettons que le temps n'ait pas permis à la Convention d'apprécier ces documents, qui ont été pour cela soumis à la considération d'un comité qui devra en faire rapport à une prochaine réunion de la Convention. Dans la vacance qui devra s'écouler entre cette réunion, le Comité devrait soumettre à la considération des cercles Agricoles une série de questions, basées sur ces documents, avec prière aux différents Cercles d'en faire rapport à la Convention le plus tôt possible.

M. J. O. Dion, qui nous paraît rempli de dévouement au succès de la Convention et auquel nous devons l'organisation des séances de la Convention à Montréal, donna lecture d'une intéressante causerie sur " les insectes et les oiseaux. " Cette Causerie fut accueillie par de nombreux applaudissements. Elle donna lieu, de la part de M. l'abbé Provancher, à de savantes considérations sur les insectes qui dévastent nos champs, principalement sur le barbeau qui s'attaque à la patate. M. l'abbé Godin, professeur à l'École Normale Jacques Cartier, nous indiqua un moyen de combattre cet insecte, qu'il a vu employé avec avantage aux Etats-Unis.

M. Dion suggéra à la Convention, l'établissement, dans nos écoles de la campagne, de cercles dont le but serait " la protecti-

on des oiseaux". Nous applaudissons à cette belle idée, et MM. les délégués devraient s'empressez de la faire mettre en pratique partout où il y a des Cercles, en offrant des récompenses aux enfants qui en feraient parti. Que les présidents des Cercles se mettent immédiatement en rapport avec les instituteurs et les institutrices dans le but d'organiser ces cercles dans nos écoles, et nul doute qu'avant peu nous aurons à signaler l'existence d'un grand nombre de ces cercles.

M. J. A. Couture, médecin-vétérinaire, et membre du cercle de Chambly, fit la lecture d'un mémoire demandant la protection de la Convention, pour la fondation d'un collège vétérinaire où l'enseignement serait donné en français. Ce mémoire devra faire l'objet d'une attention toute spéciale de la part du Comité exécutif.

Le choix de la localité où devra se tenir la prochaine Convention Agricole a donné lieu à une discussion animée, et M. Kérouack se fit si bien l'avocat de sa localité, que la prochaine Convention se tiendra à St. Hyacinthe.

Pour notre part, nous aurions aimé mieux que les réunions de la Convention Agricole aient lieu à Montréal pendant le temps des Expositions, et à Québec les années où il n'y aurait pas d'exposition. Pour cette dernière localité, on aurait pu choisir l'époque où notre Législature Provinciale serait en Session Parlementaire afin de donner aux délégués des Cercles agricoles, réunis en convention dans les Chambres du Parlement, l'avantage de délibérer ensemble avec les membres du Comité d'agriculture, sur les meilleurs moyens à adopter pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, etc.

M. Joseph Gaudet, député à la Chambre des Communes et membre du Conseil d'Agriculture, qui a suivi avec intérêt toutes les Séances de la Convention, fut appelé à dire quelques mots d'encouragement. Il félicita les délégués, de l'esprit de progrès qui les animait, et il les a loués d'avoir sacrifié un temps précieux pour venir à la Convention Agricole et assurer par leur présence son succès. Il invita les délégués à travailler énergiquement à faire disparaître de nos campagnes cet amour effréné du luxe; à signaler aux cultivateurs l'oubli de leurs intérêts, en perdant à diverses époques de l'année un temps qu'ils pourraient avantageusement employer à l'amélioration de leurs terres; il ne doit y avoir, dit-il, pour le cultivateur, de chômage, il doit se trouver pour lui, à chaque heure de la journée, de quoi utiliser ses bras.

Des remerciements furent votés au Rôvd. Messire Bayle, pour la gracieuseté dont il avait fait preuve, en mettant à la disposition du Comité, la salle du Cabinet de lecture Paroissial. On a aussi remercié la presse pour son bienveillant encouragement.

Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans offrir nos chaleureuses félicitations aux délégués pour avoir de nouveau choisi M. Lévesque comme Président de la Convention. M. Lévesque, dès son jeune âge, a toujours fait partie de nos Sociétés d'agriculture, comme directeur; depuis un grand nombre d'années il est membre du Conseil d'agriculture; en outre les Comités d'agriculture siégeant dans nos Chambres Législatives se sont toujours empressés de recourir à lui, grâce à ses profondes connaissances de la situation agricole du pays, chaque fois qu'il en a été besoin: tous ces titres nous promettent d'avance que la Convention étant sous sa surveillance immédiate, elle obtiendra un plein succès.

Tous ceux qui étaient présents aux deux Séances de la Convention Agricole ont admiré l'extrême délicatesse avec laquelle M. Lévesque a présidé aux délibérations; comme l'a dit M. Péregrin du *Franc Parleur* "M. Lévesque a fait preuve d'une grande courtoisie et d'une remarquable habileté; par sa prudence et sa modération, il a su se concilier l'estime de tous."

Concours Agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Jeudi, le 7 septembre courant, un nombre considérable de cultivateurs se réunirent à Ste. Anne de la Pocatière, sur le terrain de la Ferme-modèle du Collège, pour assister au concours annuel de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Quoique le nombre des entrées n'ait pas été aussi considérable que les années précédentes, le choix des animaux exhibés

n'en était pas moins beau. L'élevage de l'espèce chevaline, surtout, paraît devoir fixer l'attention de nos éleveurs. Un plus grand nombre de chevaux eussent pu être exhibés avec avantage; mais la crainte de ne pas recevoir de prix empêcha plusieurs cultivateurs de concourir. D'après les observations qui ont été faites en notre présence, le même fait s'applique également aux bêtes à cornes. Ce qui est la cause que chaque année les primés se trouvent toujours être les mêmes, à peu d'exception près. La faute n'en est pas à ces éleveurs, mais à nos cultivateurs trop craintifs.

Nous ne sommes pas prêt à admettre que le nombre des entrées n'a pas été aussi considérable cette année, uniquement parce que Ste. Anne de la Pocatière se trouve placée à l'extrémité du comté. Nous avons déjà eu des concours ici, et le nombre des entrées a été même plus considérable que dans des paroisses situées dans le centre du comté.

Nous dirons aussi que ce concours n'a pas été suffisamment annoncé; un grand nombre de cultivateurs ignoraient même où devait se tenir ce concours et à quelle date.

Nous donnons plus bas les noms de ceux qui ont obtenu des prix. Les animaux de la Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne figuraient avec avantage sur le terrain de l'Exhibition. Un magnifique poulain de 3 ans a surtout été remarqué; il aurait certainement remporté un prix s'il eût été envoyé à l'Exhibition de Montréal. Il en vente au prix de \$600.

Plusieurs cultivateurs ont témoigné leur surprise de voir les animaux de la Ferme-Modèle du Collège de Ste. Anne mis en concours dans cette exposition, parce que, disaient-ils, elle se trouve dans une situation meilleure que celle des autres propriétés particulières, puisqu'elle reçoit une somme assez importante de cette société d'agriculture, et qu'elle a à sa disposition des bras qui lui coûtent peu.

Pendant plusieurs années la Société d'agriculture de Kamouraska accordait une certaine somme d'argent à la Ferme-Modèle de Ste. Anne, dans le but de lui permettre d'améliorer son bétail, et rendra par là cette amélioration profitable à tous les cultivateurs du comté; certainement le but a été atteint jusqu'à un certain point. Mais depuis deux à trois ans, cet octroi n'a pas été accordé, et la Ferme-Modèle livrée à ses propres ressources se croit en droit de concourir, quoiqu'elle n'y tienne pas fortement; c'est à la demande de quelques directeurs qu'elle a concouru cette année.

Les concours des fermes modèles aux expositions des sociétés d'agriculture pourraient certainement avoir pour but d'empêcher les cultivateurs de concourir, et par conséquent faire disparaître parmi eux cette émulation si nécessaire au progrès agricole. Mais pour ne pas laisser en dehors de toute récompense les directeurs des fermes modèles qui se livrent à des améliorations dont l'utilité est vivement reconnue, il importe qu'elles reçoivent une subvention capable d'aider au remboursement des principaux frais, tel que pour achat d'animaux reproducteurs. Les directeurs des sociétés d'agriculture qui favoriseraient ainsi les fermes modèles rendraient un immense service aux localités où se trouvent placées ces fermes-modèles. Voici la liste des prix:

Etalons de 4 à 12 ans.—1er prix, Urbain Robichaud; 2me, Hubert Pelletier; 3me, Frédéric Gagnon.

Juments poulinières.—1er prix, Urbain Robichaud; 2me, Chs Letellier, jr.; 3me, Pierre Lévesque.

Poulins de 3 ans.—Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne; 2me, Joseph Pelletier; 3me, Auguste Casgrain.

Poulins de 2 ans.—1er prix, Joseph Pelletier; 2me, Henri Lamard; 3me, Philippe Francœur.

Poulins de lait.—1er prix, Pierre Lévesque; 2me, Chs. F. Roy; 3me, Hubert Pelletier.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Joseph Dionna; 2me, Hyacinthe Bérubé; 3me, George Richard.

Pouliche de 2 ans.—1er prix, Hypolite Paradis; 2me, Urbain Robichaud; 3me, Hubert Pelletier.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Urbain Robichaud; 2me, Alpli Lévesque; 3me, Hyacinthe Bérubé.

Poulins de 1 an.—1er prix, Eusébe Gagnon.

BÊTES À CORNES.—Ruces étrangères.—*Taureaux de 3 ans et plus.*—1er prix, Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne; 2me, Joseph Lévesque, senior; 3me, Hypolite Paradis.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Eusébe Gagnon; 2me, Fering

Modèle du Collège Ste. Anne; 3me, Hypolite Paradis.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Auguste Casgrain; 2me, Hubert Pelletier; 3me, Cyprien Dionne.

Vaches de 3 ans et plus.—1er prix, Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne; 2me, Hypolite Paradis, 3me, Auguste Casgrain.

Génisses de 3 ans.—Ferme-Modèle du Collège de Ste. Anne; 2me, Auguste Casgrain; 3me, Abdon Langlais.

Génisses de 1 an.—1er prix, Dr. L. Têtu; 2me, Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne; 3me, Cyprien Dionne.

Vaux de lait.—1er prix, Hon. Elizée Dionne; 2me, Hypolite Paradis; 3me, Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne.

RACE CANADIENNE.—**Taureaux de 3 ans.**—1er prix, Claude Caron; 2me, Hubert Pelletier.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Alexis Richard; 2me, Hubert Pelletier; 3me, Eusèbe Gagnon.

Vaches de 8 ans et plus.—1er prix, Abdon Langlais; 2me, Auguste Casgrain; 3me, George Richard.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Thomas Richard; 2me, Georges Richard; 3me, Cyprien Dionne.

Génisses de 1 an.—1er prix, Thomas Richard; 2me, Georges Richard; 3me, Joseph Pelletier.

Vaux de lait.—1er prix, Cyprien Dionne; 2me, Eusèbe Gagnon.

Verrats de 1 an et plus.—1er prix Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne; 2me, Cyprien Dionne; 3me, Abdon Langlais.

Traites avec portée.—1er prix, Abdon Langlais; 2me, Cha. Letellier, jr; 3me, Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne.

Bélier.—1er prix, Cyriac Lavoie; 2me, Hypolite Paradis; 3me, Révd. M. F. Bégin.

Brebis.—1er prix, Didier Paradis; 2me, Hypolite Paradis; 3me, Révd. M. F. Bégin.

Agneaux.—1er prix, Didier Paradis; 2me, Hypolite Paradis; 3me, Révd. M. F. Bégin.

Utilité de l'enseignement agricole

D'une série d'articles publiés dans le *Journal des Trois-Rivières* par Cha. Thibault, écr, nous empruntons ce qui suit, sur la nécessité de l'enseignement agricole dans le pays:

" Un fait que l'on semble trop oublier c'est que notre pays est plutôt destiné à devenir agricole que commercial. D'ailleurs, le commerce est beaucoup plus précaire que l'agriculture. Il faut insinuer cette vérité aux populations, qui, trompées, séduites par l'éclat apparent des cités, laissent leurs terres pour aller s'enfourner dans l'abîme.

" L'éducation pratique manque. Pas trop de lycées ni de collèges classiques, mais de bonnes écoles d'agriculture, s'il vous plaît, peuvent contribuer beaucoup à sauver notre pays d'un véritable danger. Le sol et le travail sont les deux agents les plus productifs de la richesse nationale; car, de rien ils créent.

" Le commerce exige des capitaux. Il les décuple quelquefois, il les détruit très-souvent. Le commerçant est esclave; le cultivateur est libre. Le séjour de la campagne est agréable et salubre; celui des villes est fatigant, malsain et dangereux, sous mille rapports.

" Oh! oui, que le Canada le comprenne, son honneur dépend de ses progrès agricoles et non de son commerce. "

Petite chronique

Vente de bestiaux en gros.—Le capitaine Richard King de Ste Gertrude du Texas, a vendu ces mois derniers à un particulier du Kansas 20,000 têtes de bêtes à cornes toutes élevées sur sa ferme pour la somme de \$327,500 livrables à Hays city, Kansas. \$100,000 furent payés comptant, le balance devant être payée après livraison. Les bestiaux furent envoyés en avril, en douze troupeaux et arrivèrent tous sains et saufs. Afin d'être plus sûr de la livraison du nombre convenu il ajouta 5,000 têtes extra.—Ceci n'empêche pas qu'il lui en reste encore sur sa ferme 50,000 sans compter 25,000 moutons, 7 ou 8,000 chevaux et mulets.

La ferme du capitaine comprend 60,000 acres clos, plus 140,000 acres qui n'est pas en clos—mais qui est contigue.

Il a fallu employer 700 hommes pour conduire ces troupeaux à destination avec une dépense de \$50,000.

RECETTES

Destruction des pucerons

Votre verger est-il empoisonné par des pucerons? Si vous voulez vous en débarrasser sûrement, et en même temps améliorer vos arbres, il faut vous résigner à faire un travail rationnel: d'abord et avant tout, étalez une toile autour de vos arbres, puis raclez les mousses et les vieilles écorces qui donnent abri aux œufs des parasites. Ravivez avec un instrument bien tranchant les nodosités et les chancres comme vous le feriez pour la carie d'une dent: relevez la toile et brûlez tout son contenu; puis, badigeonnez l'arbre surtout à la naissance des branches et des nodosités, avec une solution de savon noir, de suie et de souffre mêlés dans un baquet d'eau de chaux où vous aurez délayé de l'argile pour donner au tout la consistance d'une pâte à beignets. Opérez de préférence à l'automne, les pluies d'hiver feront lentement descendre votre mélange au collet de l'arbre, où se réfugient les pucerons. Les chancres sécheront promptement, la sève viendra les recouvrir, l'écorce sera nette, et vos arbres végèteront mieux que jamais.

Gâteau fouetté

Articles: 6 œufs, de la farine (poids de 4 œufs), $\frac{1}{2}$ livre de sucre blanc (pulvérisé), $\frac{1}{2}$ livre de beurre frais, eau de fleurs d'orange, amandes amères, cannelle.

Préparation: fondez un peu de beurre afin de pouvoir le battre avec une palette de bois. Versez le sucre petit à petit dans le beurre, en battant toujours jusqu'à ce que ce soit devenu très-éger.

Battez les six blancs d'œufs dans une petite terrine (avec un fouet de pâtissier) jusqu'à ce qu'ils deviennent tout à fait légers et levés. Versez-y les jaunes en continuant toujours à battre; ajoutez un peu d'eau de fleurs d'orange, quelques gouttes d'essence.

Prenez alors le mélange de beurre et de sucre et versez-le sur les œufs, que vous tournez doucement jusqu'à ce que tout soit bien lié.

Tandis que vous continuez à tourner doucement ce mélange avec la palette de bois, saupoudrez de farine jusqu'à ce que tout y soit. On ajoute alors un peu de cannelle en poudre et quelques amandes amères pilées.

Beurrez un moule plat et mettez cuir au four à un feu très-doux.

A NOS
ABONNÉS
retardataires

PRIERE DE PAYER

AU PLUS TOT.

AVIS

**Le Coupe-Racines perfectionné et breveté
de Nazaire & Théophile Aubut**

Côte le meilleur marché. On peut avoir une idée de l'avantage que présente ce nouveau coupe-racines, en lisant les certificats publiés: ceux qui désirent se le procurer feront bien de faire leur demande le plus tôt s'ils veulent s'en assurer pour la prochaine récolte.—Prix \$8.00.

S'adresser à NAZAIRE AUBUT, } Rivière Trois-Pistoles
ou à NAZAIRE TETU, }
ou à THÉOPHILE AUBUT,

Ste. Flavie, Comté de Rimouk,
Rivière Trois-Pistoles, 22 juin 1876.